



Déclaration liminaire CSA du 17/10/25

Ce CSA, comme vous le savez, porte sur la santé, la sécurité et les conditions de travail au sein du SPIP. Lors du CSA du 30/09/2024, nous alertions déjà sur le management délétère appliqué dans ce service et les risques psycho-sociaux qui en découlaient. Nous gardions encore un espoir que la situation s'améliore par une prise en compte réelle et sincère des agents et de leur souffrance au travail, au travers de la mise en place de solutions concrètes positives.

Un an après, le constat est sans appel : la communication continue à être dévoyée. Le dialogue social est absent de toutes les rencontres avec la direction. Nous assistons, impuissants, à un « monologue social » et à une méfiance permanente de la direction à l'égard des agents. Pire, la direction persiste et signe dans l'usage d'une communication défailante que ce soit avec l'équipe, les représentants du personnel comme en individuel. Elle ne tient pas ses engagements et en fait porter la responsabilité sur les agents.

Les exemples de ce constat sont nombreux :

* un incident a lieu dans le service, la direction renvoie aux agents des fiches réflexes qu'elle avait rédigées sans concertation préalable avec les agents, et qu'elle s'était contentée de transmettre par mail. Et le traitement humain de l'incident ? Rien. Un incident grave a lieu, le RETEX est réalisé 2 mois et demi après, puis reporté. Quelle indifférence pour la souffrance des agents concernés ! S'il est certain que le sujet a été abordé avec le ministère et le directeur interrégional dans les jours qui ont suivi, cette organisation s'est faite au détriment de la sécurité dans le service (les personnes convoquées en BEX ont dû être reçues en individuel) et au mépris des professionnels présents ce jour-là. Le silence qui s'en est suivi a été très difficilement vécu : aucune réunion d'équipe, des informations partielles données, des demandes d'actes professionnels aux personnels les plus touchés...autant de maladresses faute de relais pris par la direction interrégionale.

* le cahier hygiène et sécurité est, aujourd'hui, largement utilisé et tant mieux, par les agents pour dénoncer les risques professionnels encourus en termes de santé et de sécurité au travail. Les agents qui ont eu le courage d'inscrire un commentaire se voient rappeler qu'ils n'ont pas à faire part d'une situation individuelle ou que la situation évoquée sera traitée ultérieurement. Quand le fond sera-t-il abordé ? Jamais.

* les risques psychosociaux qui, soi-disant, sont pris en considération par la direction, sont relégués au point n°10 du CSA de ce jour, soit en dernier, autant dire que l'importance accordée à ce point est bien faible.

* des solutions ont été évoquées sur la question des risques psychosociaux lors du CSA du 28/04/2025. Les représentants du personnel se disaient favorables à la diffusion d'un questionnaire

de l'INRS sur les RPS, de manière anonyme, mais restaient fermement opposés à un entretien individuel avec le DFPIP au regard du fort sentiment d'insécurité ressenti par une grande partie de l'équipe. La réponse de la direction par mail en date du 6/06/2025 a été reçue de manière très violente, notamment en faisant porter la responsabilité d'une mauvaise qualité du dialogue social sur les représentants des personnels.

* La direction entrave l'efficacité des CSA : les comptes-rendus des derniers CSA des 30/09/2024 et 16/01/2025 ne sont toujours pas officiellement validés, soit un an après, de sorte qu'ils n'ont pu être partagés à l'ensemble du service ! Le compte-rendu préparé du dernier CSA du 28/04/2025 vient juste d'être transmis pour modification aux représentants du personnel, soit 4 mois après le CSA. La date de ce dernier CSA a été décalée, sans prendre en compte la disponibilité des représentants des personnels.

Aujourd'hui, nous disons STOP :

* Nous ne souhaitons plus alimenter ce fonctionnement qui laisse croire que la direction se préoccupe des risques psychosociaux dans ce service alors qu'il n'en est rien. Nous refusons de cautionner davantage une illusion de prise en charge des risques psychosociaux. Cette situation n'a que trop duré; nous exigeons clarté et actions concrètes.

* Nous ne souhaitons plus tenter vainement de trouver des solutions pour que la direction s'autorise ensuite à nous reprocher de ne pas nous mobiliser. L'épuisement a gagné l'équipe du SPIP et les représentants du personnel depuis 3 ans. Des solutions, il n'y en a plus avec la direction actuelle !

* Le management de la direction est perçu comme autoritaire, méfiant et hypocrite. Il est une source d'angoisse et de souffrance permanente des agents. Pourtant, la direction reste totalement sourde au mal-être de ses agents et aveugle quant à sa part de responsabilité dans ce mal-être. Dans ce contexte, nous ne souhaitons plus subir des mesures de représailles, des pleurs, de la souffrance. Le CSA, aujourd'hui, est devenu une instance elle-même vectrice de risque psychosocial pour les agents qui y participent. Cela suffit !

Nous ne pouvons que tirer la sonnette d'alarme et faire comprendre que la direction n'offre aucune place au dialogue. L'insécurité ressentie est à son paroxysme et la perte de confiance est totale. La direction interrégionale doit intervenir. Le retour de la confiance ne passera pas par des mots mais seulement par des actes concrets, un réel changement de mode de communication et une vraie prise en compte des risques psychosociaux présents depuis de nombreux mois pour les agents du SPIP 37.

Nous décidons donc de boycotter ce CSA. De la même manière, nous serons absents du CSA de repli prévu par les textes. Plus d'illusions, place aux actes !

La CGT SPIP CVL-SPIP 37